BULLETIN DE L'**ISPAN**
numéro 8, 1er janvier 2010


Photo : D. Elie / ISPAN • 2008

• La Batterie Royale de la Citadelle Henry

1979 - 2009
les 30 années de l'ISPAN

BULLETIN DE L'**ISPAN,** No **8**, **8** pages

et la carte de voeux de l'ISPAN

Il y 30 ans naissait l'ISPAN...

En 1979, l'Etat haïtien transformait le Service de Conservation des Monuments et Sites Historiques qu'Albert Mangonès avait fondé sept années auparavant en un organisme d'Etat. Un décret gouvernemental datant du 28 mars 1979 créa l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), organisme technique autonome ayant pour mission :

• *de dresser l'inventaire et le classement des éléments concrets du Patrimoine National;*

• *de réaliser des études générales et détaillées de projets de restauration et mise en valeur de monuments et de sites historiques; d'assurer la direction et le contrôle des travaux d'exécution de tels projets ;*

• *d'aider à la promotion et au développement d'activités publiques ou privées visant à sauvegarder le patrimoine national ;*

• *de diffuser toutes informations et documentation relatives au patrimoine architectural et monumental, national et international.*


Photo : Archives / ISPAN

• Albert Mangonès (1917 - 2002

En créant cet institut scientifique et technique, l'Etat haïtien, sous l'impulsion d'Albert Mangonès, fait le choix d'émanciper, la Conservation du Patrimoine de sa tutelle traditionnelle au secteur Tourisme, secteur qui avait été à l'origine des premiers mouvements de restauration de monuments historiques quelques décennies plus tôt.

Dès 1932, sous le gouvernement de Sténio Vincent (1930 – 1941), débutèrent, en Haïti, les premiers travaux de «réparation et d'assainissement» de nos monuments historiques. Par un appel solennel à la Nation, le

Sommaire



BULLETIN DE L'**ISPAN** est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à **ispan.bulletin@gmail.com** pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'**ISPAN**. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

président Vincent lança une souscription nationale afin de réunir les fonds nécessaires. Des travaux furent réalisés sur de nombreux sites, tels : l'Esplanade de l'Intendance, construite en 1750 et située à l'avant de la Cathédrale de Port-au-Prince, la Citadelle Henry, la chapelle du Palais de Sans-Souci, le Palais de la Belle-Rivière dit Palais aux 365-Portes, à la Petite Rivière de l'Artibonite, la forteresse des Platons à Dussis, près des Cayes et le Fort Alexandre à Fermathe. Ce souci pour le patrimoine historique se manifesta également par des travaux d'archéologie sur des sites précolombiens menés par des chercheurs haïtiens.

C'est de cette époque, également, que date notre première législation spécifique sur «les monuments, ruines et souvenirs historiques, les immeubles ou objets mobiliers, sites et monuments présentant un caractère archéologique, historique, artistique ou autre d'intérêt public.»

La Loi Vincent, bien que très complète et avancée pour l'époque, ne fut pas appliquée: aucun inventaire ne fut réalisé, aucune liste officielle publiée, la Commission des Monuments Historiques projetée ne vit jamais le jour... Néanmoins, la visite de certains monuments historiques prend une place importante dans les programmes de l'Éducation Nationale.

Sous la présidence de Paul-Eugène Magloire (1950 – 1956), le programme de préservation et de valorisation continue sur la même lancée de la Loi Vincent. Les travaux de consolidation de la Citadelle Henry et du Palais de Sans-Souci, interrompus durant une dizaine d'années seront rouverts; les ruines du Palais de la Belle-Rivière sont aménagées en complexe administratif; le Fort l'Islet, dans la baie de Port-au-Prince, est transformé en accueil touristique; le site historique de Vertières, à l'entrée du Cap-Haïtien, est doté d'une statue monumentale et agrémentée d'une promenade. Ces travaux sont réalisés principalement par les ingénieurs des Travaux Publics.

À la fin des années 50, les projets sont abandonnés et les dispositions légales oubliées. Les troubles politiques freinent brutalement le développement du tourisme et avec le mouvement de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Il a fallu attendre le début des années 70 pour assister à une reprise du tourisme et à son corollaire : un regain d'intérêt pour le patrimoine historique.

C'est dans cette nouvelle mouvance que l'Etat haïtien crée l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National afin de donner à la conservation du Patrimoine toute son autonomie, en tant que discipline à part entière. De cette émancipation de la conservation du Patrimoine, Albert Mangonès croyait, à juste titre, que les valeurs que véhicule la Conservation du Patrimoine se situaient au-delà du commerce et de l'industrie touristique. Selon lui, ces valeurs que véhicule la conservation du Patrimoine sont en







Photos : Archives / **ISPAN**

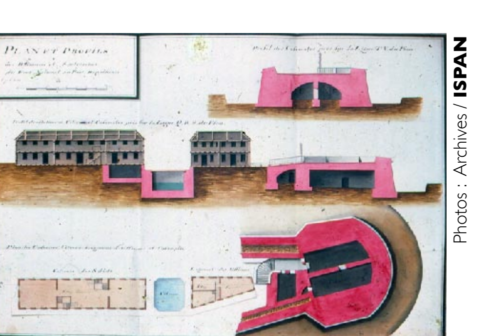
• Restauration de la Batterie Coidavid de la Citadelle Henry

Photos : Archives / **ISPAN**

• Pose de la charpente de la Batterie Royale de la Citadelle Henry

• Restauration du fort Jacques à Fermathe (1979)

• A. Mangonès et W. Hodges inspectant le chantier de fouilles archéologiques de Puerto-Real (Limonade, 1979)



• Les plans du fort National construit en 1794 par les Anglais. Document retrouvé aux Archives de la Marien à Vincennes (France)

Photos : Archives / ISPAN

tout premier lieu le renforcement de l'identité nationale autour d'une Histoire commune à tous les Haïtiens. Puis viennent les valeurs historiques et culturelles que véhiculent les monuments historiques. Les valeurs cognitives du patrimoine étaient pour lui également essentielles. Et, enfin, en toute évidence, les valeurs économiques et sociales que peuvent générer une exploitation rationnelle et intelligente de ce patrimoine devraient absolument être prises en compte. Mais pour Albert Mangonès, au delà de ces considérations esthétiques, culturelles, techniques et économiques, la conservation du patrimoine architectural « doit trouver sa véritable finalité dans la recherche de solutions aux problèmes humains soulevés par les transformations brutales du milieu de vie. Il s'agit de prendre conscience d'une communauté organisée qui a le droit d'exister dans des conditions décentes, qui doit s'épanouir et pour laquelle le Patrimoine doit rester l'un des principaux facteurs de cohésion sociale. »

Dès sa création, l'ISPAN prit la relève des travaux de restauration de la Citadelle Henry et du Palais de Sans-Souci, commencé par le Service de Conservation des Monuments historiques. Ces travaux consistaient essentiellement en la mise hors d'eau, la protection et la stabilisation de ces monuments historiques, avec l'assistance technique de l'UNESCO et un financement du PNUD et du Trésor Public haïtien.

L'ISPAN entreprit ces travaux sur des bases scientifiques, conformes aux normes internationales, avec une équipe pluridisciplinaire formée d'architectes, d'ingénieurs, certes, mais également de sociologues, d'archéologues, de chimistes spécialistes en la conservation de la pierre ou en la conservation de métaux, d'historiens, de photographes, de spécialistes en aménagement du territoire, maître-charpentiers, maître-maçons, etc. Bon nombre de techniciens ont pu être ainsi formés, aussi bien sur le terrain qu'à des cours de spécialisations dans des centres d'enseignement reconnus de conservation du patrimoine à l'étranger. Une place importante fût accordée aux investigations historiques et archéologiques pour une meilleure interprétation de ces témoins muets que sont les monuments historiques.

En treize années de travaux titanesques, la Citadelle Henry et le Palais de Sans-Souci furent mis hors de danger et sauvés d'une destruction irréversible. Ces travaux, qui devaient constituer une première phase, s'achevèrent en 1993. Une belle aventure de l'Homme moderne, a-t-on pris l'habitude de qualifier cette épopée.

Parallèlement, l'ISPAN poursuivit, dès sa création en 1979, le premier inventaire scientifique et objectif de monuments historiques d'Haïti, projet initié un an plus tôt par l'Office National du Tourisme et des Relations Publiques. Pour réaliser cet inventaire, Albert Mangonès s'entoura de jeunes fraichement sortis des écoles, qu'il attela à cette formidable et exaltante tâche. Albert Mangonès, dans son immense générosité, laissa une très large marge de manœuvre à ces jeunes tout en les encadrant, les encourageant et leur prodiguant de judicieux conseils basés sur sa très longue expérience. L'équipe de l'Inventaire des Monuments Historiques entreprit de sillonner le pays à la recherche de ruines et de constructions anciennes tout en se documentant dans les écrits d'historiens tels Madiou, Ardouin, Cabon, Debien, Marc Péan, Georges Corvington et autres ou des chroniques d'époque, du Journal de bord de Christophe Colomb aux description d'Edgard Laselve, en passant par les textes de Labat, de Moreau de Saint-Méry ou de Descourtiltz.

Les recherches en archives ne furent pas négligées. L'équipe de l'inventaire fréquenta régulièrement la Bibliothèque Nationale, la bibliothèque de Kurt Fisher, celle de Jean Fouchard, des Frères de l'Instruction Chrétienne où notamment était déposé, à l'époque, le fonds documentaire Edmond-Mangonès.

L'Inventaire des Monuments Historiques entreprit également le rapatriement des cartes et plans de la Colonie de Saint-Domingue déposés aux Archives de la Marine de France et aux Archives de France Section Outre-Mer.

Les expéditions de recherches scientifiques sur le terrain s'accompagnaient de relevés architecturaux et du remplissage de fiches d'inventaire. Des rapports de synthèse suivaient. Ainsi furent identifiés et documentés,



Photo : Archives / ISPAN

• Restauration de la Barrière-Bouteille au Cap-Haïtien (1982)


Photo : Archives / **ISPAN**

• Albert Mangonès entouré d'une équipe de jeunes architectes visitant les chantiers de la Citadelle Henry.

entre autres, le système de défense de la colonie française de Saint-Domingue, le réseau des fortifications haïtiennes érigées au lendemain de 1804, les réseaux d'habitations coloniales sucrières, les centres historiques du Cap-Haïtien, celui de Jacmel et celui de Port-au-Prince, les sites du premier voyage de Christophe Colomb sur la côte Nord d'Haïti, etc. Des conférences, des expositions, des articles de journaux permirent de communiquer les résultats de ces recherches à la population qui progressivement prenait conscience de son patrimoine. Les travaux de l'Inventaire devaient aboutir au classement de 33 monuments et d'un centre historique, le Cap-Haïtien, par un arrêté présidentiel publié le 23 août 1995. Une première dans l'histoire de la conservation du Patrimoine en Haïti.

Si en 1979, une dizaine de constructions était considérée par la société haïtienne comme faisant partie de son patrimoine historique, 30 ans plus tard, pas une semaine ne passe sans qu'un notable, une autorité locale, un élu, un responsable religieux ou un particulier ne signale à l'ISPAN une construction ancienne qu'il juge devant faire partie du Patrimoine National. La notion du Patrimoine s'est élargie dans les consciences pour s'étendre jusqu'au patrimoine immatériel, tels les traditions, la cuisine, la danse, les religions... Aujourd'hui, alors que la société haïtienne découvre l'immensité, la diversité et la richesse de son patrimoine culturel, alors que se précisent les perspectives du développement touristique, alors que la jeunesse haïtienne est en bute à une sévère crise d'identité culturelle, alors que la connaissance de notre passé doit nous servir de «mode d'emploi du territoire», face à la dégradation alarmante de notre environnement naturel, l'ISPAN se retrouve privé de ressources humaines adéquates et privé de ses ressources financières traditionnelles. Amputé de 50% pour l'exercice budgétaire 2008-2009, le Budget d'Investissement de l'ISPAN, pour l'exercice actuel, a encore drastiquement diminué, l'Etat haïtien étant confronté à d'autres sévères et exigeantes priorités. Face à cette situation, l'Institut s'est vu obligé de diversifier ses sources de financement, tout en restant dans le cadre de sa loi organique et se tourner vers l'assistance internationale, les Organisations Non Gouvernementales et le secteur privé. Déjà cette démarche a commencé à porter des fruits. En deux années, l'ISPAN, traversant les plus difficiles moments de son histoire, a pu avec des collaborations diverses intervenir sur le centre historique de Jacmel, notamment à la Vieille Prison, avec une subvention des Fonds de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Haïti et relancer, avec l'aide de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale de Développement, l'inventaire des Monuments Historiques dans le Sud-Est, et projeter l'aménagement d'un centre d'interprétation d'Architecture et de Patrimoine dans cette ville. Avec l'appui de la FOKAL et au Bureau du Premier Ministre, l'ISPAN a organisée une importante exposition sur le centre historique de Jérémie. En partenariat avec la firme LOGO+, l'Institut a publié un livre sur la Citadelle Henry, le Palais de Sans-Souci et du site fortifié de Ramiers. Avec des fonds spéciaux du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, l'ISPAN a pu achever in extremis les travaux de stabilisation de l'escalier monumental du Palais du Roi à Sans-Souci, qui menaçait de s'écrouler. En juillet dernier, l'Institut a également créé une revue abondamment documentée et illustrée, le BULLETIN DE L'ISPAN, qui est distribuée gratuitement sur Internet chaque mois à environ 3000 abonnés réguliers. La production de cette revue est soutenue par des contributions privées diverses. En décembre 2009, grâce au support de généreux mécènes, un livre d'édition de luxe sur Citadelle Henry, après deux années de travaux, a vu le jour.

L'ISPAN est aujourd'hui à un carrefour particulier de son histoire, une histoire qui est définitivement liée à celle du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, classé Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO depuis 1982. Le Centre du Patrimoine Mondial, agence de l'UNESCO, chargé de la gestion des biens inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial, réalise actuellement une mise à jour des dossiers et entreprend un inventaire rétrospectif des biens inscrits. Dans le cadre de ce programme, en accord avec le Centre du Patrimoine Mondial, l'ISPAN devra entreprendre le bornage du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers qui mesure environ de 25 km^2, et entreprendre des démarches en vue d'attribuer à ce parc un statut juridique. Parallèlement, l'Institut devra étudier le zonage de cette aire géographique, proposer une réglementation, doter le parc d'une structure de gestion. Enfin, l'ISPAN devra intervenir sur ces monuments historiques afin d'achever les travaux de restauration et surtout réaliser la seconde phase du projet qui consistera à organiser et à faciliter leur visite, de telle manière, que le visiteur, haïtien ou étranger, en sorte enrichi de connaissances. A cette fin, l'ISPAN, tout particulièrement et avec la collaboration du Musée du Panthéon National Haïtien devra également aménager le musée de la Citadelle Henry, tel que recommandé dans le rapport final des travaux de la première phase, rapport produit par l'UNESCO. Ce musée abritera et mettra en valeur, entre autres, la formidable collection de bouches à feu, composée de pièces d'artillerie d'une extrême rareté.

C'est à cette nouvelle épopée que l'ISPAN vous convie tous, chers Lecteurs.

Le Service de la Promotion/ISPAN

Le Service de Conservation des Monuments et des Sites et l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National en quelques dates...

1972
• Création du Service de Conservation des Monuments et des Sites.
• Début des travaux de relevé des conditions existantes de la Citadelle et du Palais de Sans-Souci (Projet OEA / Service de Conservation des Sites et Monuments Historiques)

1979
• Création de l'ISPAN par Arrêté présidentiel en date du 25 août

1979-1990
• Travaux de restauration de la Citadelle Henry et du Palais de Sans-Souci
• Mise hors d'eau générale du bâtiment est réalisée.
• La Batterie Coidavid est couverte d'une toiture métallique posée sur charpente de bois
• La terrasse de la Batterie Royale est couverte de tuiles d'argile posées sur charpente de bois
Le palais du Gouverneur de la Citadelle Henry est restauré
• Les ruines du Palais du Roi à Sans-Souci sont stabilisé et les arases des murs rendus étanches
• Le drainage du site de Sans-Souci est réalisé.
• ....

1979-1983
• Restauration du fort Jacques à Fermathe, avec la collaboration de l'Office National du Tourisme et des Relations Publiques (ONTRP)

1979-1982
• Fouilles archéologiques de la Villa de Puerto-Real à Anba-Saline, Limonade

1980
Recherche de documents sur la Citadelle Henry aux archives de France et d'Angleterre
• Recherches et compilation de documents d'archives dans diverses bibliothèques aux États-Unis d'Amérique

1980-1983
• Fouilles archéologiques préliminaires au site du village de Guacanagaric
• Investigations sur le site présumé de la Navidad, première fortification des Européens dans les Amériques construite par Christophe Colomb

1982
• Le Parc National Historique Citadelle Henry, Palais de Sans-Souci, Site fortifié de Ramiers est classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO

1982-1984
• Exposition itinérante sur la Citadelle Henry réalisé par le Smithsonnian Institute

1983
• Recherches aux Archives de la Marine, Vincennes, Paris, France
• Rapatriement de copies des cartes et plans de la colonie de Saint-Domingue déposés aux archives de la Marien, à Vincennes, France

1986-1987
• Restauration du dôme de la toiture de la Cathédrale du Cap-Haïtien

1986-1991
• Restauration de l'Ancienne Cathédrale de Port-au-Prince (Projet abandonné suite à l'incendie du monument historique le 7 janvier 1991)

1989-1990
• Pavage de la route Milot-Choiseul
• Pavage du sentier Choiseul-Citadelle Henry

1995
• Publication d'un Arrêté présidentiel classant au titre de Patrimoine national trente-trois monuments historiques
• Publication d'un Arrêté présidentiel classant Patrimoine national le centre historique de la ville du Cap-Haïtien
• Le Parc National Historique des Forts Jacques et Alexandre est borné et versé dans le Domaine public de l'Etat

1999-2000
• Réhabilitation de la place Notre-Dame du Cap-Haïtien

2001-2002
• Restauration des casernes de l'ancien Pénitencier du Cap-Haïtien.

2003
• Grande exposition sur les bouches à feu de la Citadelle Henry et du site fortifié de Ramiers
• Aménagement de la place de Vertières au Cap-Haïtien
• Aménagement de la place Bréda au Cap-Haïtien

2007
Travaux de stabilisation du grand escalier monumental du Palais du Roi à Sans-Souci

2008
• Travaux de stabilisation des ruines de la Vieille Prison de Jacmel
• Etude architecturale de la transformation de la Vieille Prison de Jacmel en un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine
• Aménagement du Parc National Historique de Marchand-Dessalines.
• Construction de la route Fort Culbuté - Fort Décidé (travaux interrompus)

2008
• Publication des "Monuments à la Liberté", dédiée à la Citadelle Henry, le Palais de Sans-Souci et le site fortifié de Ramiers

2009
• Publication de la revue BULLETIN DE L'ISPAN , mensuel virtuel destiné à vulgariser la connaissance sur le Patrimoine immobilier de la République d'Haïti [env. 3000 abonné(e)s !]
• Publication d'une édition de luxe sur la Citadelle Henry

Page perdue et retrouvée :
La Citadelle Henry, dite Laferrière
par Gérard **Jolibois**

Pourquoi appelle-t-on la Citadelle : Laferrière, m'ont demandé plusieurs lecteurs ? Je leur répondrai ce que je sais :
Construite d'après les ordres du Père Charismatique de la Patrie, Jean-Jacques Dessalines, par l'énergique Henry Christophe - devenu généralissime Henry Christophe - devenu par la suite Roi civilisateur - afin de résister à tout retour offensif des Français, la Citadelle a porté durant quatorze années le prénom glorieux d'Henry. Un second Henry avait édifié cette forteresse pendant longtemps inexpugnable, l'officier haïtien du génie : Henry Barré.
Mais en octobre 1820, du fait du suicide du Roi physiquement diminué, la République de l'Ouest, prit possession du Royaume prospère du Nord, de sa Capitale, de ses provinces. La dénomination de la Capitale CAP-HENRY, fut changée en Cap-Haïtien. A la forteresse, future image de marque de notre Patrie, fut accolée l'appellation de l'habitation caféière sur laquelle elle avait été érigée au sommet du Bonnet à l'Evêque: elle fut désormais désignée sous le nom de CITADELLE LAFERRIERE.
A l'appellation de Sans-Souci, qui qualifiait le Versailles du Roi, fut substitué le nom de l'habitation sur laquelle il s'élevait : MILOT.
(...)
Tiré du journal Le Nouveau-Monde du mercredi 5 novembre1980, à la rubrique *Le saviez-vous?*



Le logotype de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, s'inspirant des armoiries du roi Henry 1er et représentant un phénix, oiseau fabuleux jaillissant de flammes. Il porte en son ruban la devise : "Je renais de mes cendres".

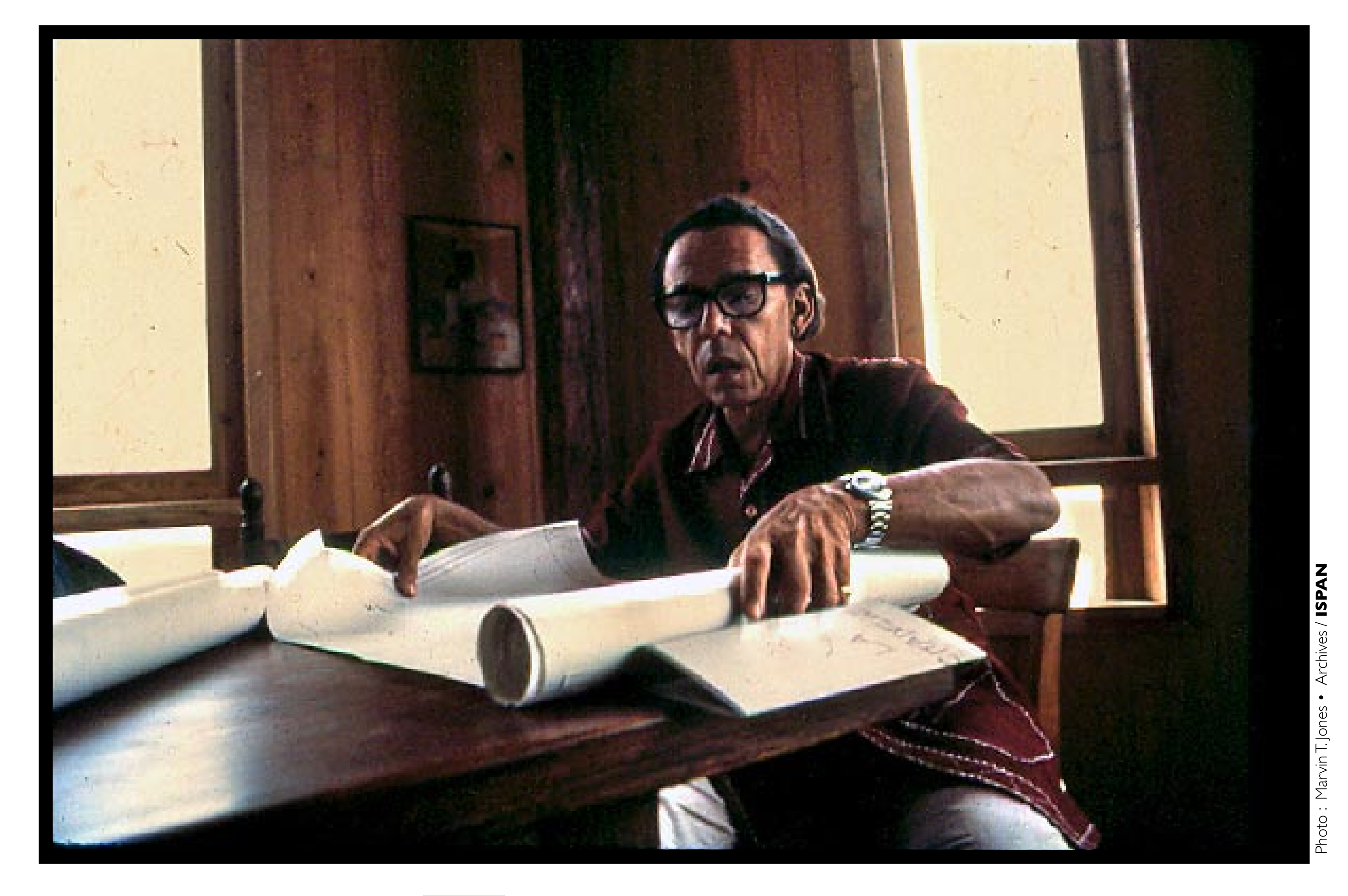


Photo : Marvin T. Jones • Archives / ISPAN

Albert Mangonès (1917 - 2002)

Albert Mangonès est né à Port-au-Prince en 1917. Il est le fils d'Edmond Mangonès, grand collectionneur et passionné d'histoire. Après ses études primaires et secondaires à l'Institution Saint-Louis de Gonzague dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, il se rend en Belgique pour étudier l'agronomie. Il fréquente les milieux intellectuels et artistiques et décide de changer de cap et de s'orienter de préférence vers l'architecture. Il se rend par la suite aux États Unis et obtiendra son diplôme d'architecte à Cornell University et un premier prix de sculpture en 1942. Il travailla à New-York et à Mexico City avant de revenir définitivement au pays.

En plus de ses activités d'architecte il participe activement, avec Dewitt Peters, à la création en 1944 du Centre d'Art qui sera à l'origine du rayonnement international de l'art haïtien.

En 1948 il est nommé par le Président Dumarsais Estimé, Directeur général des travaux d'aménagement pour l'Exposition Universelle du bicentenaire de la création de Port-au-Prince. Il réalise, à cette occasion, le Théâtre de Verdure Massillon-Coicou, qui fut construit en moins de trois semaines.

De sa longue carrière d'architecte, on lui doit de nombreux édifices d'architecture moderne intégrant des éléments artistiques contemporains ou puisés du langage populaire et traditionnel. Il s'intéresse à l'urbanisme et publie de nombreux articles de journaux sur Port-au-Prince, ses problèmes et son avenir.

Au début des années 1960, il se voit confier l'exécution, sur la Place des Héros de l'Indépendance à Port-au-Prince, d'une sculpture en bronze en l'honneur du "Marron Inconnu". Cette statue est dévoilée en 1967 et deviendra une œuvre mondialement connue. En 1989, elle fut choisie par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) pour figurer sur un timbre-poste, d'une série de cinq, émis pour commémorer la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En 1972, Albert Mangonès crée le Service National des Monuments et des Sites Historiques. Cet organisme privé, financé par l'État Haïtien se donne pour tâche de préserver et de mettre en valeur les monuments historiques d'Haïti. Sous son impulsion, l'Etat haïtien transforme en 1979 ce service en l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), organisme autonome technique chargé de la protection et de la mise en valeur des monuments et sites historiques d'Haïti. En plus de la restauration de la Citadelle Henri du Palais de Sans-Souci et du Site fortifié de Ramiers, l'ISPAN, sous la direction d'Albert Mangonès, s'impliqua dans des travaux d'inventaire scientifique des monuments historiques, dans des fouilles archéologiques, notamment celle de Puerto-Real et du village de Guacanagaric dans le Nord d'Haïti, ainsi que dans des recherches dans les archives de France de documents relatifs à la période coloniale de Saint-Domingue.

On doit également à Albert Mangonès le rapatriement en Haïti au milieu des années 1980 du portrait du Roi Henri 1er, réalisé de son vivant en 1816 par le peintre anglais Richard Evans. Ce tableau est actuellement exposé au Musée du Panthéon National Haïtien.

En 1984, il est honoré par la prestigieuse American Institute of Architecture pour son combat pour la sauvegarde de la Citadelle Henry. En 1999, il collabore à la Commission de Commémoration du 250ème Anniversaire de la Fondation de Port-au-Prince, dont il fût le conseiller.

Albert Mangonès meurt à Port-au-Prince le 25 avril 2002.

Le 12 décembre 2009, le Gouvernement de la République fait de l'Architecte Albert Mangonès, Grand Officier à titre posthume de l'Ordre national Honneur et Mérite.

Chronique
des monuments et sites historiques d'Haïti

Gala pour la Citadelle Henry
Décoration pour Albert Mangonès

Le samedi 12 décembre 2009 s'est tenue au Karibe Convention Center à Pétion-Ville une soirée de levée de fonds au profit de la Citadelle Henry, du Palais de Sans-Souci et du Site Fortifié de Ramiers. Cet événement qui s'est déroulé en présence de plus de trois cent personnes a été, de l'avis de nombreux participants, en tous points, réussi. Cette soirée organisée pour présenter au public en général et aux entreprises haïtiennes ayant contribuées à sa publication, le livre «La Citadelle Henry» réalisé par l'ISPAN et la firme de promotion LOGO+, marquait également le trentième anniversaire de la création de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National. Ce magnifique ouvrage de 248 pages entièrement en couleur présente le monument sous ses différents aspects, ainsi que l'extraordinaire collection de bouches à feu du XVIIIe siècle qui s'y trouve exposé. Il est abondamment illustré de photos tirées des archives de l'ISPAN ou réalisées pour le livre par Raphaelle Castera, Karine Rocourt et Daniel Elie.

Après les propos de bienvenue de Mme Monique Rocourt, la dynamique directrice de LOGO+ et cheville ouvrière de toute cette opération, le directeur général de l'ISPAN, M. Daniel Elie a tracé pour l'assistance un rappel du parcourt et des réalisations de l'ISPAN, de sa création, en 1979, à nos jours. Cette intervention a permis de souligner le rôle et les responsabilités légales de l'institution ainsi que les lacunes qui compromettent son évolution.

Ce fut ensuite le tour de Sir John McAslan de la McAslan Family Trust, qui au cours d'une brève intervention a, au nom de Son Altesse Royale le Prince de Galles, transmis à l'ISPAN ses meilleures vœux à l'occasion de son trentième anniversaire et souhaité un vaste mouvement de solidarité et de la participation autour de la préservation et de la mise en valeur de la Citadelle Henry.

Au nom du Ministre de la Culture et de la Communication, Mme Magali Comeau-Denis prit ensuite la parole pour rappeler l'importance de l'ISPAN et le rôle jouer par Albert Mangonès dans le mouvement de préservation des monuments historiques en Haïti. Puis, la Ministre de la Culture et de la Communication, Mme Marie-Laurence Jocelyn-Lassègue, au nom du Gouvernement, remis à titre posthume le certificat "Honneur et Mérite" au grade de "Grand Officier" à l'Architecte Albert Mangonès pour son importante contribution à la sauvegarde du patrimoine historique d'Haïti.



Photo : Raphaëlle **Castera** • 2009

• Mme la Ministre de la Culture Jocelyn-Lassègue remettant à Frédéric et à Georges Mangonès le certificat "Honneur et Mérite" au grade de "Grand Officier", décerné à titre posthume à leur père l'architecte Albert Mangonès

Un autre moment chargé d'émotion a été la remise de plaques aux gardiens et techniciens de surface qui travaillent principalement à la Citadelle Henry depuis plus de trente ans. Ce fut l'occasion de rappeler que ces ouvriers, qui assurent dans des conditions toujours difficiles, les travaux quotidiens de nettoyage et d'entretien de la Citadelle, de Sans-Souci et de Ramiers sont les véritables garants de l'intégrité de ces monuments qui, comme l'a souligné Mme Rocourt, malgré leur taille sont extrêmement fragiles. Toute la salle debout leur fit une ovation bien méritée.

Avec la participation enthousiaste du public, un tombola et une vente aux enchères furent ensuite organisés grâce à la contribution d'artistes de renons et de plusieurs maisons de commerce de la place.

Un ballet réalisé pour la circonstance par la chorégraphe Nicole Lumarque retraça en s'appuyant sur des textes tirés de la ***Tragédie du Roi Christophe*** d'Aimé Césaire, l'épopée de la construction de la Citadelle Henry.

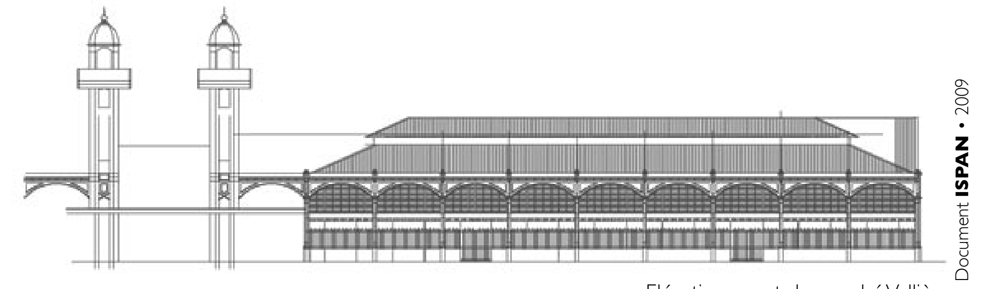
Après un somptueux dîner où tous les plats ont été nommés en référence aux monuments et sites historiques du Nord, la soirée s'acheva dans la danse, avec l'animation musicale du groupe Mizik-Mizik..

Le Marché Hyppolite relevé

Grâce à un financement obtenus du Ministère de l'Economie et des Finances, l'ISPAN a effectué durant le mois de novembre 2009 les relevés architecturaux du Marché Hyppolite. Ce bâtiment en fer et fonte, emblématique de la ville de Port-au-Prince, a subi d'importants dommages au cours d'un incendie qui le ravagea dans la nuit du 29 au 30 mai 2008. (Voir le BULLETIN DE L'ISPAN No 2 - 1er juillet 2009)

Les dessins en plans, en coupes et des détails de construction, les relevés topographiques par station totale ont été réalisés, ainsi qu'une analyse de l'état de conservation du bâtiment. Parallèlement un relevé photographique détaillé et des enquêtes sur le fonctionnement actuel permettent de mieux cerner la problématique actuelle du marché, ses besoins et son évolution.

Un rapport en cours de finalisation permettra bientôt à l'ISPAN de disposer d'un do-



Document **ISPAN** • 2009

• Elévation ouest du marché Vallière

cument de base qui déterminera les mesures à prendre pour préserver les parties anciennes du bâtiment et proposera une démarche cohérente et viable pour restituer au centre-ville de la capitale un atoût majeur tant du point de vue fonctionnel que symbolique.

Cette opération constitue une nouvelle étape dans la recherche des voies et moyens pour réhabiliter cet important centre commercial de la capitale qui fût, jusque dans les années 80, une attraction touristique majeure.

Ces travaux de relevés architecturaux font suite aux mesures conservatoires prises dès le lendemain de la catastrophe consistant essentiellement en l'érection d'un mur de clôture de 2,40 m de haut.



Photo : Daniel Elie / **ISPAN** • 2009

• Le Marché Vallière ou Marché Hyppolite

Le Président de la BID visite la Citadelle Henry

Le 20 décembre dernier, à bord d'un hélicoptère de la MINUSTAH, M. Luis Alberto Moreno, Président de la Banque Interaméricaine de Développement, a survolé les principaux sites touristiques de la région Nord, notamment la plage de Labadie et la baie de l'Acul. M. Moreno s'est ensuite rendu au Parc National Historique, Citadelle, Sans-Souci, Ramiers.

Cette visite entre dans le cadre des évaluations des sites touristiques de la région dans la perspective d'une implication de la BID dans le financement d'activités de relance du tourisme en Haïti. Une série de projets complémentaires et liés à la mise en place d'un tourisme planifié attendent également d'être financés. Il s'agit, entre autres, de projets, tels : la construction de la route Cap-Haïtien-Labadie, l'aménagement du circuit Camp-Louise-Milot, l'aménagement du centre d'accueil touristique à Sans-Souci, l'aménagement touristique de la Citadelle Henry, la réhabilitation du port touristique du Cap-Haïtien...

Le Directeur général de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National, M. Daniel Elie, qui a guidé M. Moreno pour une visite approfondie de la Citadelle Henry, s'est entretenu avec ce dernier notamment au sujet du statut de Patrimoine de l'Humanité du Parc National Historique, classé par l'UNESCO en 1982. M. Elie a souligné l'importance de réaliser des études d'impacts des projets qui seront financés par la BID. Ces études devraient garantir que ces projets n'affectent pas les critères de Valeur Exceptionnelle Universelle qui ont justifié le classement du Parc en 1982. Ces critères portent sur les valeurs des ensembles architecturaux du Parc, sur l'intégrité historique du paysage et sur l'association des monuments historiques à un évènement de symbolisme universel, car «ils sont les premiers à avoir été bâtis par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté.» (ICOMOS, 1982).

Cet entretien du Directeur de l'ISPAN avec le Président de la BID tombe à point. En effet, le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO entreprend dès le mois de janvier 2010, un important programme de réévaluation des critères de Valeur Universelle Exceptionnelle des monuments historiques inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial, pour l'Amérique Latine et la Caraïbe. Ce programme exigera d'Haïti, entre autres, une prise en charge effective du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers, la dotation d'un statut juridique au parc, la mise en place d'un système de gestion de cette aire géographique ainsi que son zonage.

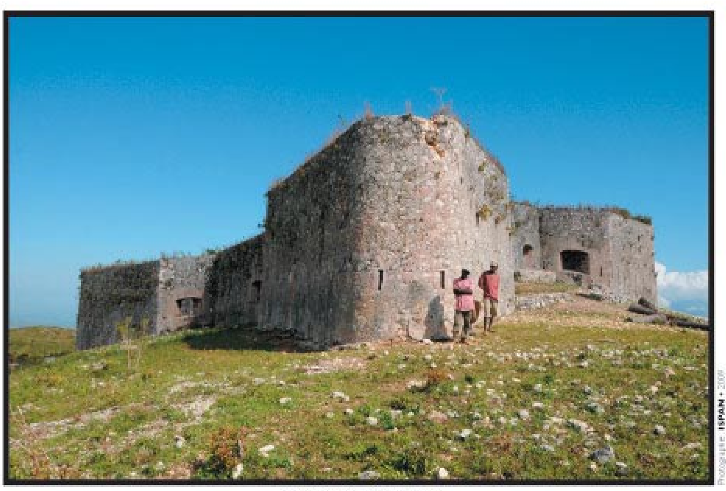
Plusieurs personnalités ont accompagné le Président de la BID dans son voyage dans le Nord du pays. Le Ministre du Tourisme, M. Patrick Delatour, Mme Magalie Comeau-Denis, représentante de Mme Marie-Laurence Jocelyn-Lassègue, actuelle ministre de la Culture et de la Communication et M. Pierre Eriq Pierre, expert de la BID, faisaient également partie de la délégation.

Liste des monuments historiques classés "Patrimoine National" par Arrêté présidentiel en date du 25 août 1995

Citadelle Henry à Milot
Palais de Sans-Souci et ses dépendances à Milot
Site Fortifié de Ramiers à Milot
Fort Magny (Batterie du Gris-Gris) au Cap-Haïtien
Fort Picolet au Cap-Haïtien
Fort-aux-Dames au Cap-Haïtien
Fort Saint-Joseph au Cap-Haïtien
Fort Belly au Cap-Haïtien
Vestiges coloniaux de Labadie au Cap-Haïtien
Résidence Anténor Firmin au Cap-Haïtien
Pénitencier du Cap-Haïtien au Cap-Haïtien
Fort Labouque à Fort-Liberté
Batterie de l'Anse à Fort-Liberté
Fort Saint Charles à Fort-Liberté
Fort Saint Frédéric à Fort-Liberté
Fort Saint-Joseph à Fort-Liberté
Fort Georges au Môle Saint-Nicolas
Fort du Ralliement au Môle Saint-Nicolas
Batterie de Vallières au Môle Saint-Nicolas
Batterie de Grâce au Môle Saint-Nicolas
Édifices militaires du Vieux Quartier au Môle Saint-Nicolas
Fort Doko à Marchand-Dessalines
Fort Décidé à Marchand-Dessalines
Fort Fin-du-Monde à Marchand-Dessalines
Fort Madame à Marchand-Dessalines
Fort Culbuté à Marchand-Dessalines
Palais de la Belle-Rivière, dit Palais aux 365-Portes à la Petite-Rivière de l'Artibonite
Fort de la Crête-à-Pierrot à la Petite-Rivière de l'Artibonite
Fort Jacques à Fermathe
Fort Alexandre à Fermathe
Fort des Oliviers à Saint-Louis du Sud
Fort Saint-Louis à Saint-Louis du Sud
Citadelle des Platons à Dussis

À tous nos abonnés qui n'ont cessé de nous encourager...





Fò Douwèt Fort Drouet
Akayè, Ayiti Arcahaie, Haïti

Enstiti Sovgad Patrimwàn Nasyonal swete nou bòn ane 2010	L'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National vous souhaite une bonne année 2010